

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

#### Arrêté du 16 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture du concours interne de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat

NOR : TREK1804538A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 16 mars 2018, est autorisée, au titre de l'année 2018, l'ouverture du concours interne de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat.

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au lundi 30 avril 2018.

La date de clôture des inscriptions est fixée au lundi 4 juin 2018.

L'épreuve écrite du concours se déroulera le mardi 4 septembre 2018.

Le dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) sera à remettre pour le lundi 5 novembre 2018 au plus tard.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- via internet à l'adresse : [www.concours.developpement-durable.gouv.fr](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr) puis « Inscriptions » ;
- par téléphone, lettre ou visite :
  - pour les personnes n'habitant pas en Ile-de-France : auprès d'une direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), d'une direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), d'un Centre de valorisation des ressources humaines (CVRH) ;
  - pour les personnes habitant en Ile-de-France : auprès du Centre de valorisation des ressources humaines de Paris (CVRH 75).

Les inscriptions seront enregistrées par internet du lundi 30 avril 2018 au lundi 4 juin 2018 à l'adresse internet : [www.concours.developpement-durable.gouv.fr](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr) puis « Inscriptions ».

Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions. En cas de multiples inscriptions par un même candidat, seule la dernière inscription sera prise en compte.

En cas d'impossibilité de s'inscrire par internet, les candidats pourront obtenir un dossier imprimé d'inscription, sur demande écrite. Ce courrier, accompagné d'une enveloppe au format 22,9 × 32,4 cm affranchie au tarif en vigueur correspondant à un poids jusqu'à 100 g et libellée au nom et à l'adresse du candidat, devra être adressé par voie postale en recommandé simple au bureau des recrutements par concours (SG/DRH/SDPCT/RM1) chargé des inscriptions, à l'adresse suivante : ministère de la transition écologique et solidaire – SG/DRH/SDPCT/RM1 – Concours interne d'attachés d'administration de l'Etat – Session 2018 – Grande Arche, 92055 La Défense Cedex.

Le dossier imprimé d'inscription dûment complété devra être renvoyé obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au bureau des recrutements par concours (SG/DRH/RM1) chargé des inscriptions au plus tard le lundi 4 juin 2018, avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats devront donc veiller à demander leur dossier d'inscription suffisamment tôt pour tenir compte des délais d'acheminement du courrier.

Tout dossier papier parvenant au bureau du recrutement dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au lundi 4 juin 2018 ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet de la poste ou parvenant par tout autre mode d'envoi non postal (courriel, télécopie) sera refusé.

Le nombre de places offertes fera l'objet d'un arrêté du ministre chargé du développement durable.

La composition du jury fera l'objet d'un arrêté du ministre chargé du développement durable.

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.